

Présidentielle 2027 : même éligible, Marine Le Pen juge qu'il n'est "pas possible" de faire campagne avec un bracelet électronique

La cheffe de file des députés RN s'est exprimée, mercredi, sur LCI, à six jours de la décision de la cour d'appel de Paris, qui déterminera si elle peut concourir une quatrième fois à l'élection présidentielle.

lire plus tard 328 commentaires

franceinfo avec AFP France Télévisions

Publié le 01/07/2026 22:15 Mis à jour le 01/07/2026 22:19 Temps de lecture : 1min



Marine Le Pen sur le plateau de LCI, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le 1er juillet 2026. (JULIE SEBADELHA / AFP)

"Ce ne sera pas possible" de faire campagne avec un bracelet électronique, a répété Marine Le Pen mercredi 1er juillet, dans l'hypothèse où la cour d'appel de Paris rendrait une décision lui permettant de se présenter à l'élection présidentielle. "Si je peux être candidate, je serai candidate pour peu que je puisse faire campagne", a déclaré présidente des députés RN sur LCI, expliquant que "quand on est un candidat à la présidentielle, il faut être totalement libre de ses mouvements". "S'il s'agit de m'autoriser à être candidate, mais de m'empêcher en réalité de mener une campagne tout à fait librement, vous entendez bien que ça ne sera pas possible", a-t-elle ajouté, refusant de "dépendre d'un magistrat pour l'autoriser à aller faire un meeting à Romorantin ou aller sur un marché à Hénin-Beaumont".

Marine Le Pen avait déjà affirmé, le 25 février, qu'elle ne ferait pas campagne pour la prochaine élection présidentielle si elle était condamnée à porter un bracelet électronique. "Vous pouvez faire campagne sans aller le soir rencontrer vos électeurs dans des meetings ? Ce serait une autre manière de m'empêcher évidemment d'être candidate", avait-elle estimé sur BFMTV.

A six jours de la décision de la cour d'appel de Paris, qui déterminera si elle peut concourir une quatrième fois à l'élection présidentielle, Marine Le Pen a affirmé qu'elle n'avait "pas peur" du jugement à venir. "Quoi qu'il arrive, je ne serai pas morte. Quoi qu'il arrive, je continuerai à mener le combat pour mes idées", a-t-elle affirmé.

328 commentaires partager

Vous pouvez désormais privilégier l'affichage des articles de franceinfo dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?

ajouter comme source préférée



La Quotidienne Politique
Suivez les élections municipales ainsi que toute l'actualité politique en France et à l'étranger
tous les jours à 12h
s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

- Présidentielle 2027
- Elections en France
- Marine Le Pen
- Politique
- Rassemblement national
- Assistants FN au Parlement européen

contenus sponsorisés

Découvrez l'application franceinfo

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.

Notre politique de confidentialité



le live

direct tv

direct radio

Retrouvez aussi

La météo

Les jeux

- Politique de confidentialité
- CGU et mentions légales
- Gérer mes traceurs
- Plan du site
- Plan du site recherche
- Qui sommes-nous ?
- Nous contacter
- Accessibilité (partiellement conforme)
- Charte déontologique
- Charte du Live
- Assistant vocal
- Devenir annonceur
- Recrutement